

HORS EUSKALERRIA

GONTAUD DE NOGARET (Lot en Garonne). ENQUÊTE N° 1

A.1 – Autrefois, lorsqu'une personne était très mal et que le chien de la ferme, ou de la maison, aboyait d'une façon étrange, on disait "qu'il aboyait à la mort".

A.2 – L'agonie est la préparation à la mort. Le corps est torturé par d'affreuses douleurs, très souvent il tombe dans le coma. L'agonisant sent venir la mort, dans une dernière étreinte il serre très fort les mains de ceux qui sont près de lui.

A.4 – Dans les familles religieuses, on avertit le prêtre en premier. Autrefois, on n'attendait pas que le mourant ait perdu connaissance, il recevait l'Extrême-Onction avec toute sa lucidité.

Le voisin le plus proche se chargeait d'aller avertir le prêtre et le médecin. La famille entière assistait le malade; c'est le plus âgé qui découvrait les pieds du malade, pour la cérémonie.

Il y avait, près du lit, sur une petite table, une cierge, une petite coupe contenant de l'eau bénite, une branche de buis et, tout devant, une croix de la bonne mort.

A.8 – Quand la personne est décédée, c'est le chef de famille qui l'annonce, qui ferme les yeux du mort. Les voisins viennent alors pour préparer le mort.

B.1 – Jadis les voisins étaient souvent présents au moment de la mort. Ils se chargeaient de faire sa toilette et de l'habiller. On lui mettait ses plus beaux habits et ses plus beaux souliers. Puis, on faisait un lit plat, sans coussin, afin que le corps, devenu froid, puisse être droit. On mettait également entre ses doigts, son chapelet, tenu par un mouchoir. On lui fermait également la bouche que l'on maintenait ainsi par un torchon fin. Ces linges étaient enlevés quand le corps était froid.

Le lit d'un mort ne comporte pas de couverture. Le drap de dessus était un drap brodé. En revanche le linceul était un drap usagé.

B.2 – Les voisins s'occupent de tout dans la maison du mort.

B.3 – Il est une coutume qui fait que l'on ne garde rien du lit d'un mort.

B.4 – Quand quelqu'un meurt on ferme tous les volets, on arrête les pendules et on voile les miroirs.

B.5 – Autrefois, on sonnait la cloche quand le mourant était à l'agonie. Dès que la personne était morte on sonnait le glas. Jadis on distinguait bien les types de sonnerie: des coups brefs puis à la volée et des coups séparés: trois pour un homme, deux pour une femme.

B.6 – Pendant que le corps était à la maison, la famille ne sortait pas. Autrefois, elle veillait nuit et jour avec les voisins. Ces derniers se chargeaient des courses, des repas, pendant que la famille priait ou recevait voisins et amis.

Tant que le corps était à la maison le repas était maigre: haricot, morue, etc.

B.10 – On avait l'habitude de garder le mort 24 heures, avant de le mettre dans le cercueil. Le menuisier qui confectonnait le cercueil, et les voisins, prenaient le corps enve-

loppé dans le linceul, le posaient et le recouvraient immédiatement du linceul, et ce, bien complètement. Le cercueil était fermé et porté dans une pièce préparée à cette intention. A côté du cercueil il y a une table avec la croix de la bonne mort, un cierge, une assiette contenant l'eau bénite et une branche de buis.

Autrefois le prêtre visitait la famille sitôt la mort venue.

C.1 – Il y a, à l'entrée des villages, en certains points, une croix, presque aux quatre points cardinaux; ces croix sont en fer sur un socle de pierre. Le convoi funèbre allait jusqu'à la croix où le prêtre attendait, là, il faisait la levée du corps.

C.4 – Alors avait lieu le départ vers l'église.

Le cortège se faisait ainsi: les enfants de chœur avec la croix, le drap mortuaire porté par quatre voisins, le prêtre, le cercueil et la famille. Si le mort était un homme, les hommes de la famille suivaient sinon c'étaient les femmes. Généralement se sont les voisins qui portent le cercueil, c'est encore le cas. Le mort a les pieds vers l'avant.

C.5 – De nos jours les voitures automobiles ont détrôné le corbillard qui n'existait, autrefois, que pour les riches. Dans nos campagnes les voisins, avec leurs charrettes, portaient les cercueils, jusqu'à la croix. De la croix à l'église on chargeait le cercueil sur un brancard.

Quand on reconte un convoi funèbre, on se signe.

C.9 – Autrefois, pour la cérémonie religieuse, il y avait plusieurs classes:

- En grande pompe: avec catafalque fait de deux tables et tréteaux recouverts de tentures; des tentures entre les supports. Le cercueil était placé en haut du catafalque.

- Deuxième classe: le catafalque n'avait qu'un niveau, il était recouvert de tenture.

- Le cercueil était sur le brancard, sans tenture.

Le rituel était le même pour toutes les classes, mais la messe était chantée pour la première classe.

Dans l'église, les hommes se tenaient à gauche et les femmes à droite. Pendant la cérémonie, avant le "Lavabo", le prêtre quittait l'autel et faisait baiser le Christ à chaque membre de la famille du défunt. Chaque personne, en passant devant l'enfant de chœur, déposait son offrande.

C.11 – De tout temps c'est la famille qui a financé les funérailles.

C.13 – Tous les participants assistent à l'ensevelissement. Ce sont les porteurs qui font cet acte, aidés du fossoyeur. "Je pense qu'on enterre à deux mètres de profondeur et qu'il faut une durée de 10 ans au moins pour y revenir enterrer".

C.14 – Le cercueil est tourné vers l'est, dans la fosse, vers le levant.

C.16 – Il n'y avait pas de banquet mais un repas familial auquel sont conviés les voisins. Le repas est maigre et préparé par les voisins.

C.18 – Les enfants sont enterrés dans un endroit particulier, tous dans le même coin.

C.19 – Pour une sépulture de jeune, les jeunes du village s'habillaient en blanc. On appelle jeune, un enfant qui n'a pas encore 12 ans (âge de la communion solennelle).

C.20 – Lorsqu'un enfant jeune meurt, le cercueil est porté par des enfants.

C.21 – Il n'y avait pas de sépulture religieuse pour les suicidés; ils avaient fait un geste contre Dieu. "S'est suicidé" = *set suicidat*.

D.1 – Chez nous, les cimetières ne sont pas, en général, près des églises. Autrefois ces cimetières avaient une structure bien définie:

– Autour de la croix centrale, où se trouve le caveau des prêtres.

– Se disposent des caveaux, ainsi que le long de l'allée menant à la croix et sur toute la périphérie du cimetière. Ces caveaux, ou sépultures, sont achetés par les familles, en fait par les plus riches.

– Le reste était propriété de la commune. Là, des rangées étaient faites, à la demande, on les appelait "rangs". Certains cimetières étaient petits aussi fallait-il attendre 30 ans afin d'ensevelir à nouveau dans un emplacement déjà utilisé.

D.3 – Autrefois on décorait les tombes avec des couronnes de perles fines.

Il y avait des cailloux sur les tombes des juifs; ils signalaient le passage d'un ami.

D.2 – Jadis les sépultures étaient en pleine terre, le plus souvent et on posait dessus une grosse pierre tombale. On y inscrivait le nom de la famille et on y ajoutait parfois quelques inscriptions: priez pour lui, pour elle; qu'il (elle) repose en paix... Depuis 1970-1975 les sépultures ont bien changées. Nous voyons de très beaux et luxueux caveaux. Ils sont creusés en terre, puis recouverts ou bâtis en forme de petite chapelle. Tous ces caveaux modernes sont faits pour signaler la richesse de la famille.

D.5 – Il y eut aussi des croix en bois et en fer. Ces dernières étaient pour les plus pauvres. La plate-tombe ou dalle était pour la catégorie supérieure (de gens). Les pierres pouvaient imiter le marbre. On peignait aussi, en blanc ou en gris.

D.7 – Lors de sépulture on accroche des couronnes, des souvenirs en marbre.

D.8 – Il n'y a pas de monument particulier mais un emplacement réservé pour les enfants et les suicidés.

Que les petits enfants soient baptisés ou non, ils n'ont pas de monument funéraire; des planches peintes en blanc délimitent leur tombe.

D.10 – Les maçons faisaient les monuments de pierre et le menuisier les monuments en bois.

D.11 – Pas de banc de pierre dans les cimetières.

D.12 – La sépulture qui appartient à une famille ne se vend pas avec la maison.

D.13 – La famille assure l'entretien des sépultures toute l'année. Pour la Toussaint on nettoie et on porte un peu plus de fleurs.

La benoîte ne joue aucun rôle dans cet entretien.

Vêtements de deuil

Pour la mère ou l'épouse: voile noir devant le visage, durant la sépulture, et derrière la tête pendant six mois.

Le deuil noir se garde un an, moins longtemps pour les enfants.

Les hommes portaient un brassard noir au bras gauche, plus ou moins longtemps, selon le degré de parenté.

Les hommes abandonnèrent la couleur noire, les femmes en dernier, vers les années 1950.

On porte le deuil pour les enfants, également.

On n'offre pas de messe, ou alors c'est rare.

On dit une messe au bout de 8 jours, au bout du mois et au bout de l'an. Ces messes sont toujours demandées par les familles, aujourd'hui encore, dans l'ensemble.

Pas de rite particulier sur les tombes. Les visites sont fréquentes au début, elles s'espacent par la suite.

Témoin: Madame Desclaux.

GONTAUD DE NOGARET (Lot en Garonne). ENQUÊTE N° 2

A.1 – Les superstitieux pensent que le cri de la chouette, la nuit, si elle se pose près de la maison, annonce la mort.

A.2 – Quand un malade "rentre" en agonie, on asperge son lit et sa chambre avec de l'eau bénite. On récite le chapelet.

La mort est une loi divine, pour certains. Pour d'autres c'est une fatalité.

A.3 – L'agonisant sent venir la mort. On s'en aperçoit par divers signes physiques et quand le malade ramène sur lui son drap de lit.

A.4 – En principe c'est quelqu'un de la famille, ou un proche voisin, ou un ami, qui avertit le prêtre et le médecin.

Le prêtre vient seul, mais il a une clochette qu'il fait tinter, tout le long de la route.

C'est une personne de la famille, fille ou belle-fille, qui découvre les pieds du malade pour l'Extrême-onction. La famille assiste à cette cérémonie.

A.8 – C'est une personne amie qui se charge d'annoncer le décès.

A.9 – On dit: "il est mort", ou "il est mort subitement", ou "la mort l'a emporté".

B.2 – En principe se sont les voisins et les amis qui assurent le plus gros des travaux (soigner les volailles et le bétail); les travaux agricoles sont suspendus.

B.4 – On ferme les volets de la maison à la mort de quelqu'un de la famille.

B.5 – On sonne les cloches lors du décès. C'est le glas:
– Pour les hommes, trois fois coups, la volée et le glas,
– Pour les femmes, trois fois deux coups, la volée et le glas,

– Pour les enfants on utilise la petite cloche, volée et glas. On sonne également pendant l'enterrement.

B.6 – Tant que le mort est à la maison on mange maigre.

B.8 – On habille le mort avec les habits qu'il mettait pour aller à la messe.

B.9 – Dans les mains du mort on met, en principe, un chapelet ou un crucifix.

B.10 – Quelques heures avant la cérémonie, on met en bière. Ce travail est fait par des membres de la famille et le menuisier qui a porté le cercueil.

B.11, B.12 – On met le cercueil dans l'entrée (s'il y en a une) de la maison, sinon dans une pièce. On dispose un ou

plusieurs cierges, de l'eau bénite dans une assiette avec une branche de buis.

B.13 – On veille le mort. Les amis et la famille le font en récitant le chapelet.

C.1 – Le cortège funéraire, son ordre: en tête la croix, puis le prêtre, le cercueil, suivent les hommes si le mort est un homme, sinon les femmes.

C.2 – Ce sont les amis qui sont les porteurs du cercueil, à la demande de la famille; le mort est toujours porté les pieds en avant.

De la maison à l'église on utilisait un char à boeufs pour porter le mort. Le trajet, même long, se faisait à pied.

Ce sont les amis qui portent les fleurs, mais pour un long trajet on les mettait sur le char, à côté ou sur le cercueil. Les gerbes ou les bouquets étaient faits par les personnes voulant offrir des fleurs. On les faisait toujours sur un fond de laurier ou de buis.

C.5 – Les modifications suivantes ont été apportées: en tête le corbillard (voiture automobile); le cortège est reconstitué à l'entrée du cimetière.

C.6 – Quand on croise un convoi funèbre, on s'arrête et on se signe.

La famille du défunt s'habille de noir pour les obsèques.

C.9 – Le cercueil est placé devant l'autel. La famille se tient aux premiers rangs.

C.10 – Le jour des obsèques, on fait des offrandes pour faire dire des messes. A l'église toute l'assistance fait aussi une offrande.

C.11 – C'est la famille qui finance les obsèques.

C.14 – La tête du mort est placée contre la croix de la sépulture.

C.16 – Il y a un repas pour la famille et les amis venus de loin. Tout le monde mange ensemble. Le menu est: soupe de légumes, poisson (morue), ragoût de haricots et fromage. On appelle ce type de repas "repas blanc".

Le repas est préparé par les voisines.

C.18 – Les enfants sont enterrés dans un endroit bien précis du cimetière.

C.19 – Les jeunes du village ne s'habillent pas en blanc pour les obsèques d'un jeune.

C.20 – Lorsqu'un jeune enfant meurt se sont des jeunes gens soit des jeunes filles qui portent le cercueil, cela dépend du sexe du mort. Le cercueil est couvert d'un drap blanc sur lequel on épingle, tout le tour et au milieu du feuillage de laurier (ou de cerisier), en forme de croix. On prépare également un drap mortuaire que les jeunes porteront.

E.1 – En signe de deuil, la famille s'abstient de sortir pour aller à des manifestations agréables. On n'écoutait plus la radio pendant un an et demi à deux ans.

Les vêtements de deuil sont noirs. Au bout de six mois on peut porter du gris ou du violet. Au bout d'un an on peut porter un chemisier ou une écharpe blanche.

E.2 – En principe il y a une messe de huitaine et une messe "du bout du mois", ainsi qu'une messe anniversaire. Ce sont les parents et amis qui font dire ces messes.

Témoïn: Madame M...

LALUQUE (Marensin-Landes)

Le témoin a dit que beaucoup de coutumes basques sont inconnues ici (nous l'avons interrogé à partir des deux questionnaires); les "choses sont plus simples dans les Landes" souligne-t-elle. Il faut donc considérer comme autant de faits, les questions restées sans réponse.

A.9 – Il n'y a pas d'équivalent des mots *erioa*, *hila*, etc.

Termes recueillis: *lou cos* ou *lou mourt*: le mort; le viatique: *lou communioun*; l'Extrême-Onction: *extrême-ouctioun*; cercueil: *cercuilh*; le convoi: *lou convoi*; la tombe: *le toumbe*; la mort récente: *bien de passat*; les autres termes, y compris ceux qui se rapportent au deuil, n'ont pu être traduits en gascon.

A.2 – Lors de l'Extrême-Onction, on fait bénir la chambre.

A.8 – On n'annonçait pas la mort aux animaux.

A.6 – Suite à la mort, on décousait le traversin (*coutino*) et l'oreiller (*lou coutyn*).

B.3 – On trouvait souvent des amas de plumes agglomérées qui avaient des rapports avec les choses relevant de la sorcellerie.

On défaisait le matelas, on lavait la laine et la toile; la matelassière venait à la maison le refaire. On ne brûlait le matelas qu'en cas de maladie contagieuse.

C.1 – Il y a au bourg et aux quatre coins: Est, Ouest, Nord et Sud, un endroit où les gens accueillent le cortège des gens qui habitaient loin. C'est là que le curé faisait la levée du corps; il n'y avait pas de "reposoir" à cet endroit. Quant aux condoléances, elles se faisaient sous le porche, comme partout. Avant que le corbillard ne fut introduit, lequel attendait aux endroits indiqués, avec le curé les familles aisées seulement portaient leurs morts sur des charrettes tirées par des mules.

Autrefois il y avait un chemin dit *gilzaiou*, il était réservé aux enterrements (on ne peut plus le situer avec précision); il a disparu au XIX^{ème} siècle.

A.4 – Lorsque l'on portait le viatique, on ne faisait pas de jonchée; le premier voisin n'accompagnait pas le prêtre.

B.4 – A la mort, le premier voisin va chercher la croix à l'église, il la demande à la benoîte; il fait aussi la déclaration à la mairie. Il porte la croix à la maison. Il la pose devant la porte le jour et la met sur une chaise recouverte d'un linge, avec de l'eau bénite et un rameau, dans la chambre, le reste du temps.

B.1 – Il la ramène à l'église le jour de l'enterrement.

Le premier voisin est le plus proche de la maison. Le voisinage désigne le groupe de maisons du quartier qui est le plus proche de la maison de référence.

A.8 – L'annonce de la mort était faite au quartier par le premier voisin ou les deux premiers voisins, hommes. Ils "mandataient de corps" (manda de cos), en passant dans toutes les maisons, ils disaient le jour et l'heure des obsèques.

B.5 – La benoîte sonnait le glas, ainsi que le jour de l'enterrement. La sonnerie est la même pour un homme et une femme mais pour une femme on commençait par la petite cloche. Pour un enfant on sonnait les deux cloches sans s'arrêter.

A.7 – C'est plutôt une femme qui ferme les yeux d'un mort. En principe c'est la première voisine qui est là, ou alors quelqu'un de la famille.

B.4 – A la mort, on arrête les pendules et on ferme les volets.

B.8 – Ce sont les voisines qui habillent le mort; elles le lavent avec de l'eau et du savon. En principe c'est la première voisine qui fait ce travail. Elle habille le mort avec les vêtements les plus neufs qu'il possède. Il y a des familles où l'on met les chaussures au mort et le béret à l'homme.

B.4 – Sur le lit on met un drap brodé; un drap mortuaire. Dans chaque famille il y a ce type de drap; il faisait partie du trousseau de la femme.

On ne tendait pas de drap sur les murs de la chambre.

Parfois, on mettait des fleurs de saison ou des feuilles sur le drap, des feuilles de laurier. Ce sont des voisines qui font toujours ce travail.

Le mort est exposé sur le lit, un chapelet dans ses mains.

B.12 – Le matin des obsèques on ne fait plus de chapelle de nos jours. Cette chapelle était faite avec des draps de lit, dans l'entrée. On posait le cercueil dans cet espace; les voisins mettaient 2 ou 4 cierges autour du cercueil et ils les allumaient. Sur les draps ils mettaient de la verdure.

B.4 – Dans la chambre du mort il y a un Christ, un cierge, une assiette d'eau bénite avec une branche de rameau bénit le jour des rameaux.

B.13 – On veillait le mort, une fois habillé.

Les lumières

Chez les gens aisés il y avait un lampion (le même qu'au Pays Basque); cette veilleuse ne servait que pour veiller les morts. Les autres avaient des bouts de cierge.

Il y avait aussi le cierge de la Chandeleur, dans toutes les maisons. On ne s'en servait guère si ce n'est à la maison et à l'église. Quelques superstitieux pouvaient l'allumer le jour d'orage, sans faire en même temps d'autre pratique.

Il n'y a pas d'autre type de lumière. Rares étaient ceux qui avaient des abeilles; ils fabriquaient des cierges qu'ils revendaient localement.

C.3 – Le jour des obsèques, les gens sont dehors, ce sont les premiers voisins qui les font entrer dans la maison.

Le curé n'allait donc pas chercher les morts dans toutes les maisons mais dans les plus proches.

C.4. – Ordre du cortège funéraire

- En tête la croix portée par le premier voisin.

- Les hommes de l'assistance marchent sur deux files. Entre ces deux files, se trouvent:

- Les porteurs de gerbes et de fleurs, ce sont des voisins ou amis, hommes ou femmes selon le sexe du mort.

- Le drap mortuaire noir porté par des amis de la famille que l'on honore de cette façon ou alors des gens de la société de secours mutuel; les amis sont au nombre de 6, leur sexe est fonction de celui du mort.

- Le clergé.

- Le cercueil porté par les plus proches voisins ou les membres du secours mutuel; il fut porté ensuite dans une voiture tirée par des chevaux.

- La famille en deuil, les hommes devant si le mort est un homme, sinon ce sont les femmes.

- Le reste des participants.

La première voisine reste à la maison pour préparer le repas du mort. La seconde voisine, elle, reste chez elle.

Dans le cortège les femmes ont le chapelet dans les mains; les hommes marchent nue-tête. Les enfants sont sur deux rangs, devant les hommes.

De nos jours vient au cimetière qui veut, et il le fait en voiture.

Il y avait la *confrérie du secours mutuel*, elle avait une croix et un drap mortuaire. Les commissaires faisaient l'appel des présents et les absents devaient payer une amende car la présence à des obsèques était obligatoire, quand c'était l'un de leur membre qui était mort.

De même les membres d'une confrérie devaient veiller l'un de leur membre. Ils le faisaient par groupe de deux le jour, et de quatre la nuit: de 8 heures à 1 heure et de 1 heure à 7 heures. Ces membres pouvaient porter le cercueil, le drap et la bannière. Sinon ce sont les voisins qui veillaient.

Du temps des cortèges, ceux-ci se formaient spontanément, personne ne plaçait les gens; il en allait de même à l'église.

D.3 – La tombe classique est un tumulus de terre surmonté d'une croix; autrefois on décorait les tumulus avec des stries faites au râteau. Certains ont une pierre tombale. Les caveaux sont de plus en plus abondants et en granit gris.

D.5 – Il y a quelques croix de pierre, elles sont peintes en gris ou en blanc, avec les inscriptions, qui sont en creux, peintes en noir; on fait cela pour la Toussaint. Sur ces monuments on accroche des couronnes.

D.17 – D'une manière générale, les tombes sont très simples, souligne le témoin, une croix de bois ou de fer ou de pierre. Les tombes, comme les chaises à l'église, sont disposées dans un ordre quelconque qui ne correspond pas à l'emplacement relatif des maisons du village.

A.B.C.D.E. – Dans les rites funéraires, c'est la femme qui fait pratiquement tout.

B.10. – Le premier voisin fait la mise en bière avec le charpentier qui assiste à cet acte. Il est aidé par les voisins. Pour ce faire les voisins mettent le mort dans un linceul. On ne met rien dans le cercueil et on le referme aussitôt. On y pose dessus un crucifix et des plantes.

Le charpentier a fait le cercueil. Par la suite il n'aura aucun rôle (le questionnaire dirigé vers le charpentier bas-navarrais, n'a apporté que des réponses négatives).

B.1 – Lors des visites au mort, c'est la première voisine qui reçoit les gens venus présenter les condoléances. Elle les accueille, les fait entrer dans la maison.

E.2 – Elle ne recueille pas d'argent pour célébrer des messes pour le mort.

B.10 – Pendant les obsèques, la première voisine garde la maison du mort. Elle fait la cuisine pour le repas qui sera pris à midi.

La maîtresse de maison ne fait rien. Elle suit le deuil, ou, si elle ne peut pas, elle reste à la maison avec sa première voisine pour préparer le repas.

C.6 – Vêtement de deuil

Le vêtement de deuil identique à *kaputxina* est connu; on l'appelle *lou capuchoun*. Il était porté pour les enterrements ainsi qu'à la messe de huitaine. Ce sont les femmes âgées, veuves, qui le portaient. Elles ne cherchaient pas à cacher leur visage avec ce vêtement. Ce capuchon fut abandonné vers 1945. Les femmes eurent un voile de crêpe accroché sur le bord du chapeau et rabattu devant les yeux. Les femmes les plus proches du défunt le portaient. Les moins proches attachaient ce voile par un bout et le mettaient autour du cou. Il fut abandonné vers 1960.

Il n'y avait pas de vêtement de type "*mantaleta*".

La famille seule portait des vêtements de deuil.

Les hommes ne portaient aucun vêtement de deuil particulier. Ils étaient habillés en noir ou avaient un brassard noir, autour du bras; ce costume noir était souvent celui de leur mariage et il était parfois démodé.

Les enfants avaient également un brassard, après la communion. A cet âge, ils allaient aux enterrements.

C.9 – Il n'y avait pas de cierge dans le cortège funèbre. La famille fournissait les cierges mis autour du catafalque. Les familles les plus aisées ou les plus traditionnelles avaient chez elles une caisse de cierges et en portaient un à l'église, pour la Toussaint, ceci jusque vers 1940. L'église en fournissait à ceux qui n'en avaient pas.

A l'église, c'est la benoîte qui plaçait les cierges que les enfants de chœur allumaient.

Lors de la cérémonie, la famille se place devant, aux premier et second rangs. Les femmes en premier, les hommes sont au fond.

Le cercueil est mis devant l'autel.

C.10 – C'est le plus proche du mort, selon le sexe, qui fait l'offrande. On offre beaucoup de messes. La liste des donateurs est affichée à la porte de l'église.

E.2 – Le curé la publie quand il fait les annonces du dimanche.

C.20 – Lors de la mort d'un jeune, les jeunes ne s'habillaient pas en blanc. Les rites, ici, diffèrent selon les familles.

C.18 – Pour la mort d'un enfant, on portait le deuil comme pour une grande personne. Le cortège funéraire comprenait: la croix, des enfants portant des fleurs de préférence blanches, le clergé, le corps porté sur un brancard recouvert d'un drap blanc et porté par quatre grands de l'école (13-14 ans), le reste de l'assistance.

Les enfants morts sans baptême étaient mis dans un coin du cimetière; ce coin n'a pas de nom particulier. On ne mettait pas de croix sur leurs tombes. Parfois on laissait des tumulus apparents.

Les enfants morts, baptisés, avaient droit à une croix.

C.21 – Les suicidés n'étaient pas enterrés à part; ils n'avaient pas de monument particulier.

D.14 – On ne mettait pas de locataire dans le cimetière d'une maison.

C.16 – Le repas funéraire est préparé par la première voisine. Il ne semble pas y avoir eu de menu traditionnel. C'était un repas familial, pris avec des voisins. On mangeait dans la cuisine ou dans la salle à manger; les murs n'étaient pas tendus de draps.

On ne faisait aucune prière, ni en commençant ni en terminant le repas.

Nous avons mis en oeuvre le questionnaire sur *Andere-serora*, celui-là même qui a été utilisé pour recueillir les témoignages rapportés dans le numéro du 25ème anniversaire du "Bulletin du Musée Basque". Nous ne rapportons ici que les réponses positives.

La benoîte a exercé son activité jusqu'à l'électrification des cloches, en 1962.

Elle n'était attachée qu'à l'église paroissiale.

Elle avait un emplacement spécial dans l'église, au fond à côté du bénitier.

Elle ne s'occupait que de l'église, le curé avait sa bonne pour s'occuper de lui.

C'est seulement elle qui sonnait les cloches. Elle sonnait l'Angélus, matin, midi et soir, le glas, les offices et le tocsin pour l'incendie.

C'est à elle et non au prêtre que le premier voisin demandait la croix.

Elle ne s'occupait pas exclusivement du linge d'église, il y avait des soeurs.

Elle ne décorait pas l'église; les religieuses le faisaient, de même pour les reposoirs.

Les particuliers lui portaient des cadeaux à l'occasion de noces et baptêmes.

Ils lui donnaient de l'argent pour avoir sonné.

N'importe qui pouvait être benoîte. Le curé et le maire la nommaient dans sa charge.

En gascon on l'appelle "*la bénédite*"; c'est elle qui avait les clefs de l'église.

Témoin: *Mademoiselle Larréque de Lалуque*.

LE BAZADAIS (Médoc)

On croyait que certains animaux annonçaient la mort, par exemple la chouette et le corbeau. La première se dit *Chaveca* (se prononce: *tchaouèque*), le second se dit *crôca* (se prononce *croc* ou *croque*).

Le témoin ne connaît pas la coutume qui consiste à enlever une tuile sur le toit lors de la mort.

On n'annonçait pas la mort aux animaux.

Il est mort, en général on dit: il est passé ou il a passé (en gascon: *es passat*).

Celui ou celle qui se trouvait auprès du mourant lui ferme les yeux quand la mort se produit. C'était un homme ou une femme, parent ou proche voisin.

On ne décorait pas spécialement le lit du mort.

Pour laver le corps, la réponse est le même que celle concernant la personne qui ferme les yeux.

A partir du moment où quelqu'un est mort, la famille du défunt ne fait plus rien, ni travaux domestiques, ni quoi que ce soit.

On attachait pas les membres du mort.

On met le mort dans un grand drap blanc neuf pour le mettre dans le cercueil. C'est le *linçòu* (se prononce *linçoou*).

On ne décorait pas spécialement le lit du mort.

Pour laver le corps, la réponse est le même que celle concernant la personne qui ferme les yeux.

A partir du moment où quelqu'un est mort, la famille du défunt ne fait plus rien, ni travaux domestiques, ni quoi que ce soit.

On attachait pas les membres du mort.

On met le mort dans un grand drap blanc neuf pour le mettre dans le cercueil. C'est le *linçòu* (se prononce *linçou*).

On ne décorait pas spécialement la chambre du mort ou la pièce où on l'avait descendu; à moins que ce ne soit pour un enfant ou pour un adolescent. Dans ce dernier cas, on tendait des draps blancs sur les murs et on décorait ces draps avec des branches de buis. On plaçait un cierge qui brûlait, en général. Ce cierge avait été béni le jour de la Chandeleur; c'était celui-la même que l'on faisait brûler les jours d'orage.

En général, l'artisan qui avait confectionné le cercueil, le menuisier ou le charpentier, effectuait la mise en bière. Si la famille le désirait, elle assistait à l'opération.

A ce moment là on plaçait, selon le désir du mort, divers objets dans la bière. On mettait également des pièces d'argent (des sous) dans ses poches.

N'importe qui allait faire la visite des morts, hommes ou femmes.

La famille et les proches voisins veillaient le mort à tour de rôle.

Pour les communes qui sont sur le canton de Bazas:

Le curé allait chercher les morts partout, à moins que les chemins soient impraticables. Dans ce cas on amenait le cercueil le plus près possible du premier chemin carrossable.

Pour Bazas même:

La commune possède beaucoup de métairies éloignées de la ville. Le curé allait chercher le convoi funèbre aux limites de l'octroi¹.

Les diverses questions relatives à la définition du voisinage sont inadéquates en Bazadais. De même il n'y a pas de définition de "premier voisin" dans le sens où les basques l'entendent actuellement. Les gens qui habitent dans l'entourage de la maison du mort, allaient, sans distinction, assister la famille en deuil.

Dans certaines communes ou quartiers, il existait effectivement un chemin particulier que devait emprunter les convois mortuaires. On l'appelle: *lou camin dous morts*.

Composition du cortège funèbre

La croix marche en tête portée par un enfant de chœur. Dans le cas où le convoi se rendait à l'octroi, un voisin portait une petite croix de bois, en tête du cortège.

Le prêtre.

Le corbillard: un tombereau ou une charrette recouverte de couvertures, là où ce premier véhicule n'existait pas.

Autour du corbillard, les personnes tenant les cordons du poêle (en gascon: *lous bouts dé courdoun*), elles tenaient également un cierge. Leur sexe était celui du mort.

1) L'octroi a été supprimé en France depuis 1948. A l'entrée des villes il y avait des bureaux où l'on devait payer à l'administration des taxes si on voulait y faire rentrer des denrées particulières.

La famille venait ensuite: si le défunt est homme, les hommes en premier et les femmes ensuite, sinon l'inverse.

Suivent, les proches parents ou les voisins.

Enfin, les personnes venues assister au deuil.

Était en vêtement de deuil: la seule famille. Les hommes avaient un brassard de crêpe noir. Les femmes avaient des vêtements noirs: chapeau noir, voile noir. Pour un mort d'enfant, les proches parents et voisins sont habillés de blanc dans le cas des enfants car les adultes sont toujours en noir.

Il n'y avait pas de "benoîte" en Bazadais.

C'est le curé qui recueillait les offrandes des messes.

Il n'y avait pas de banquet funéraire. Pas de nom particulier pour le repas qui suivait les obsèques où n'étaient invités que les très proches parents.

Il y avait un coin spécial du cimetière pour enterrer les enfants en bas âge; ce coin n'avait pas de nom spécial. Cette coutume se perd, chaque famille finit par posséder sa propre tombe ou concession; là, on met les petits enfants.

Les bohémiens étaient enterrés dans ce que l'on appelait le "terrain communal"; c'est la partie du cimetière qui est réservée aux gens sans domicile fixe ou alors aux indigents.

Pas de monument funéraire spécial pour les enfants, si ce n'est une croix blanche.

En bazadais le cimetière se dit *segrat*. D'après le dictionnaire gascon ce mot vient du latin *segregare*: séparer.

Il n'y avait pas de décoration spéciale des sépultures, chacun entretient sa tombe selon son goût. On dispose toujours une croix.

La sépulture appartient de plus en plus à la seule famille.

Il n'y avait pas ici les catégories de cierges décrites au Pays Basque. Les cierges utilisés pour les obsèques restaient à l'église.

Il existait des associations ou confréries qui, en général, venaient aux obsèques avec leurs bannières, lorsque le défunt était l'un des leurs.

Lorsque quelqu'un était à la mort, on ne bénissait pas spécialement sa chambre et on ne faisait pas dire de messe spéciale. Il n'y avait pas de terme ou d'expression particulière pour décrire l'agonie et l'agonisant.

Il n'y avait pas d'observation particulière du visage du mort. Le témoin donne une précision personnelle: d'après les anciens, lorsque l'agonisant ramenait les couvertures vers le haut de son corps, ou même sur sa tête, c'était un signe de mort à brève échéance. On dit, en gascon, *apilà* (empiler, entasser).

La seule lumière connue en Bazadais, dans la maison du mort, est le cierge dont on a parlé plus haut, posé devant le lit du mort, sur un guéridon. A côté, on met un petit bol avec de l'eau bénite, dans lequel trempe une branchette de buis ou de laurier.

Vocabulaire

Extrême-Onction: *estrémoucioum*, *estrémouncia*, *extrémiser*.

Agonie: *agonie*.

Dernier souffle: (peut-être) *darrère alèn*.

Cadavre: *cadábre* (pas de mot pour le "corps vivant").

Obsèques: *enterremén*.

Cercueil: *cercúeh*, c'est le mot francisé; autrefois on disait: *taisc* ou *tahuc* mais ce mot ne s'emploie presque plus.

Vêtement de deuil: *peilhatge de dóu*.

Être en deuil: *esta de dóu*.

Deuil: *dóu*

Demi-deuil: *miey dóu*.

Suivre le convoi funéraire: *segui lou dóu*.

Il n'y avait pas d'histoire de revenant et donc pas de pratique associée.

Le jour des obsèques, les voisins allaient toujours à l'église chercher la croix et le drap funéraire qui recouvrait le cercueil.

Lorsqu'il sagissait de la mort d'un enfant, on faisait une petite jonchée devant la porte d'entrée et autour du cercueil.

Dans la pièce où se trouvait le mort, on cachait toujours les glaces des armoires et les miroirs avec des draps.

Dans le cortège, il pouvait y avoir des gerbes, les voisins les portaient.

Au cimetière, les petits enfants morts sans baptême avaient droit à une croix. Il n'y avait pas de tumulus sur leurs tombes.

Les suicidés n'étaient pas enterrés à part mais on passait leur corps par dessus le mur du cimetière et non par la porte d'entrée comme tout le monde.

En Bazadais les tombes sont sous la forme d'un tumulus de terre surmonté d'une croix de bois ou de pierre. Parfois, sur la tombe, on met une dalle. C'est la tombe traditionnelle.

Un locataire pouvait être enterré dans la tombe de ses patrons si la famille y consentait.

Le cierge de la maison était en général fait avec de la cire des abeilles de la maison.

On ne connaît pas la coutume ici qui consistait à donner de l'argent aux petits enfants pour qu'ils aillent prier sur les tombes, à certaines occasions.

On peignait les monuments funéraires, en général avant novembre.

Témoin: *Monsieur R. Grellety*

MENEAU (Lot et Garonne)

B.1 – Il n'y a pas de "premier voisin" ni par rapport à une maison ni par rapport à une "préférence" quelconque. Ce concept n'existe pas. Tout le monde pouvait être voisin dès l'instant où il habitait près de la maison considérée. On a toujours eu de bonnes relations, à priori, avec le voisin le plus proche de chez soi. On s'aidait pour les vendanges, les moissons et autres travaux agricoles. En fait, ce sont des familles qui sont "premières voisines", dans le sens de proximité; on est "voisin de terre et de tout"... on se voit tous les jours. On vit en société mais on a "les plus près voisins", comme l'on dit.

C.4 – Composition des cortèges funéraires, devant les amis et le deuil:

- En tête le curé et les enfants de chœur

- Quatre bénévoles choisis par la famille, portaient le cercueil. "On les portait à main" ceux qui habitaient au bourg, les autres étaient portés en charrette.

Les femmes portaient les mortes, la mère de l'un des témoins en a porté plusieurs; mais, en principe, c'est un travail d'homme.

B.10 – L'un des témoins raconte que pour faire un cercueil, on avait, dans une maison, abattu un arbre et comme il y avait trop de bois, les gens avaient fait faire six cercueils que l'on avait mis emboîtés les uns dans les autres.

C.6 – En ce qui concerne les vêtements de deuil, les hommes n'avaient rien de spécial. Les femmes avaient un grand châle noir carré qu'elles mettaient en pointe sur les épaules. Elles avaient un chapeau d'où pendait un crêpe noir, cachant le visage. N'avaient de vêtement de deuil, que ceux qui étaient en deuil dans le cortège ainsi que toute autre personne qui avait eu un deuil récent dans sa famille, "il y en avait plus d'une qui portait le deuil dans les cortèges, autrefois". Ce port de deuil était "comme une solidarité". C'était surtout une voisine qui se mettait en deuil.

E.1 – La tenue de deuil était, par la suite, conservée pratiquement toute la vie; "Je n'ai jamais vu maman en clair, dit un témoin, après l'enterrement de son pauvre père".

C.10 – A l'occasion de décès, les femmes ne portaient ni ne manipulaient de cierge, sauf à l'offrande. A cette occasion le curé tendait un crucifix que l'on embrassait. A chaque fois le curé essuyait cette effigie. Un témoin raconte que des familles tournaient la tête au moment où le curé présentait ce Christ. Ce n'était pas une offense mais ils ne voulaient pas embrasser la croix après les autres, ils étaient trop "chics". On ne donnait pas d'argent à cette occasion.

E.2 – Donnait-on de l'argent pour célébrer les messes? Non, pas spécialement. Il y avait une quête, donnait celui qui voulait, ce qu'il voulait.

C.11 – La famille payait l'enterrement, la messe du bout du mois et celle du bout de l'an.

C.1 – Chaque maison avait un chemin particulier pour conduire les morts au cimetière? Non, les chemins sont à tout le monde. Mais il semble qu'il y ait eu un "sens", au moins au bourg; les témoins disent que l'on passait effectivement par les mêmes endroits. La question les intrigue car il se rendent compte qu'il y avait là une habitude à laquelle il n'avait pas prêté attention.

C.5 – Il y avait des fleurs pour les enterrements. On faisait des bouquets que l'on jetait en entier, d'un coup, dans la fosse au cimetière puis, on rebouchait.

B.4 – Dans la chambre du mort, on cachait les glaces. Dans la maison, on arrêtait les pendules; elles ne repartaient que lorsque le corps quittait la maison. On supprimait les lumières pour ne conserver que les veilleuses.

On fermait les volets ou bien on les laissait entrebâillés, "on gardait le frais dans les maisons".

B.13 – On veillait le mort; on passait la nuit avec lui mais le reste du temps "on laissait le mort se débrouiller tout seul"; c'est la famille qui veillait avec des voisins. Pour cela on s'arrangeait entre hommes et femmes. L'un des témoins raconte cette anecdote:

“On m’avait demandé pour aller passer la soirée. J’y suis allé. Ça ne se refuse pas. On m’a amené dans la chambre du mort, c’était dans le Gers, le mort était espagnol. Il avait la canne et le chapeau, les gants et les chaussures, la valise au pied du lit. Il était prêt à partir pour le grand voyage. Quand j’ai vu cela j’avais vraiment envie de rire”.

B.8 – On habille bien les morts. C’est la famille qui les habille et des voisins viennent pour “donner la main”. En fait, c’est surtout la famille qui les habille. On lavait le mort, mais pas entièrement, mais on le mettait propre. Ici, on ne les mettait pas entièrement nu comme on le voit faire dans certains endroits.

On les mettait “comme il faut”; on les changeait de tout.

Le plus vieux des témoins (qui a 100 ans cette année) dit: “moi, quand je serai mort j’ai dit, je ne veux pas de chemise et de cravate, ni rien. Je veux être habillé comme je suis”.

E.6 – Parlait-on de revenants? “Oh oui alors!” On parlait surtout des jeteurs de sorts. “Dans ma famille dit un témoin, ma tante avait peur de tout”. Les témoins racontent alors des faits se rapportant à des situations que la raison ne peut expliquer. (M.D. a entendu des récits, en tout point comparables, par des paysans en Pays Basque nord. Ces récits ne se rapportant pas directement à la mort, ils ne seront pas donnés ici. En voici un qui se rapporte peut-être au jeteur de sort: On avait acheté une moissonneuse-lieuse. On est passé à côté d’une bonne-femme, au Paravis², et elle a dit: “-Où vas-tu Michel? Tu vas moissonner?” Michel en avait peur de cette femme. Elle lui dit “Tu ne vas pas moissonner longtemps”. En effet, très vite une pièce de la machine s’est cassée. Michel savait que cette femme donnait des sorts. Était-ce le sort, la fatalité ou pure coïncidence?)

A.8 - Avertissait-on les animaux? “Ça c’est vrai, on allait discuter avec les vaches”.

Les plus vieux des témoins se souviennent avoir vu porter un crêpe et le mettre aux abeilles, à la ruche. “Ce sont des idées enracinées qui ne sortent pas comme ça” souligne un témoin.

A.1 – Signe de mort: le chien qui hurle. “Pour ma soeur ce fut la chouette. Si vous l’entendez chanter deux fois n’attendez pas la troisième, changez de maison”.

A.6 – Ouvrait-on les fenêtres pour la mort? “Oui, on ouvre les fenêtres pour que l’âme puisse partir. On le faisait quand le mort quittait la maison”. On ne croit plus guère à cela de nos jours, “on a évolué”. Il y a moins de jeteurs de sorts aujourd’hui. Toutes ces histoires impressionnaient les esprits faibles.

D.13 – Les femmes avaient autrefois une chaise à l’église qui leur appartenait. L’emplacement était-il aussi réservé? Cette question embarrasse les témoins, il disent que non, à priori, mais qu’en fait personne ne déplaçait sa chaise. Il y avait à l’église un banc de la fabrique, c’était le “banc des fabriciens”. Les autres hommes se mettaient n’importe où, dans des “chaises d’église”. Une femme surveillait ces chaises.

C.9 – Autrefois les hommes et les femmes étaient mélangés. Les femmes étaient à droite (côté Epître), les hommes,

à gauche. Les femmes étaient à côté de l’harmonium (à Meneau comme à Feugarolles). Il y avait des chanteurs qui pouvaient venir se mêler aux femmes.

Le jour des obsèques, les femmes se mettent devant et à droite, les hommes à gauche.

C.17 – On ne faisait pas de feu devant la maison du mort.

C.16 – Après la messe d’enterrement on a coutume de monter dans la chambre du mort pour y faire une prière. On y allait également à la fin du repas.

Le repas était traditionnel: morue et haricots ou alors pommes de terre. Si on faisait des haricots, on s’en servait pour la soupe aussi.

Assistaient au repas: famille et amis. Si les voisins voulaient venir, ils restaient; ils s’invitaient parfois. Ici, on ne faisait pas d’invitations. Le curé n’était pas invité d’office, parfois il s’invitait.

On ne faisait pas de prière au cours du repas. Ou alors c’était dans des familles très pieuses, ou pour l’enterrement de “quelqu’un d’église”.

Il y avait des chantres pour chanter les messes d’obsèques. Le chantre ne venait manger que si on l’invitait, il ne venait pas d’office. De même le menuisier ne venait pas d’office.

A.8 – Il y a des gens qui prévoyaient tout à l’avance pour leur mort. On préparait même le bois à faire le cercueil. Le colonel X... avait prévu qui devait tenir les cordons du poêle. Tous ces souhaits, on les disait en famille; on n’écrivait rien. On exprimait ainsi le souhait d’être enterré civilement, etc. “On ne faisait pas attention, ici, à des choses de principe. On va tout droit”, pas de “civilité”. Maintenant on fait des invitations par voie de presse, mais comme on ne lit pas toujours le journal... On peu très bien ne pas savoir qui est mort. Alors que si on prévient et si on invite, “ce n’est pas pareil”.

A.8 – Ainsi, autrefois, une voisine faisait la porte à porte pour faire ces annonces

D.12 – La vente de la maison n’entraînait pas celle de la sépulture. On ne touchait pas à la tombe. Ici, on a des concessions.

C.23 – Comment sont disposées les tombes au cimetière? Comme le fossoyeur les a mises; il n’y a pas d’ordre particulier.

B.4 – Lors de la mort on n’amenaient pas de croix d’église à la maison. Dans les maisons on a des croix qui ne servent que pour la mort. “Ce sont de petites croix noires, comme si elles sont en ébène”. Lors de la mort, on les met sur une table avec une assiette d’eau bénite, un rameau et des cierges. Après, on la rangeait, pour une autre occasion.

B.5 – Sonnerie du glas. C’est toujours une suite monotone qui s’achève:

- Par trois coups distincts si le mort est un homme.
 - Par deux coups pour une femme.
 - Un coup pour un enfant n’ayant pas fait la communion.
- Le glas n’est redonné que le jour de la sépulture.

Dès que l’on entendait l’annonce de la mort, on se le disait de maison en maison et on commentait l’évènement.

C.18 – On enterrait les petits enfants morts sans baptême, dans les maisons (dans le chais, une fois) ou dans le jar-

² Un lieu dit, à côté du village.

din. "Une fois il y en a un qui a fait le cercueil lui-même. Il y a mis l'enfant et portant le tout sous le bras il est allé le mettre au cimetière".

On enterrait d'autant plus facilement dans les maisons que le sol, autrefois, était surtout en terre battue. Dans le Gers on a enterré ces enfants dans les champs et on y plantait un laurier dessus par la suite. "Ça faisait des marques". Des originaux, chrétiens ou non, se faisaient enterrer dans leur propriété, autrefois. A Nérac, Clairac, Tonneins, Sainte Livrade... les protestants ont leur caveau familial dans leurs propriétés.

L'enterrement des petits enfants dans les maisons se faisait "incognito". Ces enterrements étaient faits par les femmes. Elles accouchaient dans les maisons, jusque vers les années 1951; il y avait des sages-femmes pour les assister. "La mort concerne les femmes".

C.4 – Dans le cortège funèbre, les hommes allaient tête nue; s'ils avaient trop froid "ou comme ça", ils mettaient le béret en cours de route. Certains restaient découverts de bout en bout, "ça se remarquait!". Quelques hommes avaient des gants.

Les femmes, dans le cortège, avaient des gants noirs en coton.

Pourquoi les femmes avaient toujours des gants et pas les hommes, demande M.D.? C'est de la coquetterie, dit le plus vieux témoin. Un autre témoin: "Moi, je vois des femmes, encore aujourd'hui lors de sépultures, elles profitent pour sortir de grandes toilettes. Ça a toujours été. Il y a la toilette de deuil".

Les hommes qui étaient vraiment croyants avaient un chapelet dans les mains. Le vieux témoin parle du mort: "La vieille châtelaine X... avaient tellement de chapelets sur son corps que ses bras en étaient couverts".

C.4 – Les gens qui accompagnaient le mort allaient obligatoirement à la messe?

C.9 – Il y en avait qui restaient dehors, ils n'entraient pas à l'église, "ils avaient peur que la voûte leur tombe dessus!" C'était plus important d'accompagner le mort que d'aller à la messe. Beaucoup disent encore: "Je vais accompagner le mort. Je l'ai entendu dire plus d'une fois". Moi le premier, dit l'un des témoins, "j'accompagne le mort; je ne vais pas à l'église. Quand il pleut j'y rentre, sinon..."

C.12 – La famille assistait à la mise en fosse? "Oui, elle est au premier rang". (B.10) On ne tenait pas la famille à l'écart. Lorsque le charpentier venait faire la mise en bière, la famille restait là, sauf si le corps était anormal (un bossu, etc.). "Je me suis trouvé dans une maison où un homme a été obligé de m'aider pour visser le cercueil; sinon il serait parti ouvert! La mairie n'avait pas fait son travail". C'est le maire ici qui ferme le cercueil.

B.9 – On mettait un objet dans le cercueil, quelque chose qui tenait à coeur au mort et qui partait avec lui: une montre, etc.

C.16 – Le repas se fait toujours dans la maison du mort. On ne va pas au restaurant ici. Les enterrements se faisant l'après-midi, les repas se font de moins en moins. On fait "quelque chose, avec un apéritif et comme ça; on s'éternise à parler, etc. On fait le café, on mange des biscuits... Finalement ça revient au même".

D.15 – Les familles assurent l'entretien des tombes.

B.4 – Il n'y avait pas de décoration de la maison ou de la chambre du mort. On mettait le mort dans un "beau drap marqué"; on l'enveloppait dedans et il part avec.

E.6 – "Il y en a qui ont peur du cimetière. On y voit les feux follets qui dansent le long des sentiers".

On racontait des histoires de morts qui sortaient des tombes. On se racontait ces sortes d'histoire. Y croyait-on, demande M.D., ou était-ce une occasion de parler de quelque chose de non ordinaire? "S'il n'y a pas de peur, il n'y a pas d'histoire", dit un témoin. Il y en avait qui décrivaient le mort sous la forme de squelette. Il y a des conteurs... "ceux-là savent broder et inventer pour que ce soit beau".

Les témoins parlent alors de situations où le cadre de la mort voisine avec le "diable"; l'un des témoins raconte ceci: "J'ai photographié une fille endiablée, à Lavardac. On m'avait demandé de le faire. Moi, je n'ai rien entendu à cette occasion mais ceux qui étaient avec moi, eux, ils entendaient. Ils l'avaient dans la tête. C'était il y a 25 ans environ. La fille n'était pas folle, non. Mais les gens étaient comme des gens de sectes et, elle, n'était pas conforme..." Et le même témoin de dire qu'il en va de même avec ces histoires de revenants et des "choses de ce genre".

A.8 – A l'occasion de la mort, on écartait les enfants; on ne les laissait pas dans les maisons, On les amenait dans de la famille ou chez des voisins. On ne les conduisait pas auprès du mort.

Le veuf ou la veuve, revenait-il dormir dans la chambre de son conjoint décédé? Ça dépend.

B.3 – On ne brûlait rien qui ait un rapport avec le mort, sauf si la mort avait lieu par une "infection".

E.6 – Arrivé à ce point du questionnaire, les témoins ont éprouvé le besoin de revenir sur des histoires de jeteurs de sorts. Je vais en rapporter quelques unes, afin que le lecteur sente l'ambiance que suscite ce type de conversation.

Il y a des histoires, disent-ils, qui se sont révélées véridiques.

"Il y avait un métayer, quand il passait près d'un poteau, il commençait à faire de grands signes et à se mettre à genoux. Ma mère allait vers lui et le chassait en le traitant de fou et en le menaçant de lui jeter des cailloux. Il faisait l'âne" (paraît-il...).

"Son grand-père savait lier le bétail. Chaque fois le timon sortait de l'anneau, dans des circonstances particulières. Les vaches s'en allaient et ne tiraient pas la charrette. Quand la femme (X...) est passée à côté d'eux, elle leur a passé la main sur le dos, et les bêtes ne voulaient pas monter le côté!".

"Le jour de son mariage, ils étaient à 4 hommes pour la tenir (X...); elle se sentait soulevée! On est allé chercher le devin. Celui-ci, dans un plat à barbe, où il y avait un peu d'eau, a vu le visage de celui qui avait jeté le sort. Voulez-vous que je l'éborgne, demanda-t-il? S'il avait mis le couteau dans le plat, il aurait pu le faire. C'était le visage d'une femme de 60-70 ans..." Le témoin assistait à la scène (il conserve le silence sur la suite de cette aventure).

N.B.: M.D. témoigne du fait que ce type d'histoire n'est pas rare dans ce coin de Gascogne. Il n'est pas exception-

nel que le prêtre participe à "dépassionner" ces moments, en ouvrant par exemple l'oreiller du mort pour voir s'il y a ou non des plumes ramassées en forme de roses, etc.

M.D. a eu des témoignages tout à fait troublants en ce sens; il peut affirmer que l'irrationnel peut jouer un grand rôle au moment de la mort et que ce n'est pas un terrain que l'on laisse inoccupé, dans ces pays au moins.

C.14 – Le mort est mis dans la fosse dans une orientation donnée; "ils aimaient à avoir la tête au nord", comme dans leur lit. Dans les chambres, les lits sont nord-sud. La tête est au nord. "Une fois, à Condom, j'ai vu une femme, elle souffrait le martyr! Je lui ai dit, à votre place je ferais un essai, je mettrai le lit en croix par rapport à sa place actuelle. Ce n'était pas pourtant une question de croix, mais elle a cessé de souffrir".

Un témoin dit: "Il y a une maison au village avec une bonne dizaine de morts par le cancer. La maison est maudite? J'ai travaillé sur les courants telluriques durant la guerre de 1914-1918" et le témoin développe une explication rationnelle de cet état de fait. Personne ne trouve à redire.

B.14 – Qui sonnait les cloches? Autrefois c'était une bénévole, veuve de la guerre de 1914-1918.

Cette femme n'était pas que sonneuse de cloches, elle s'occupait aussi de l'église. Pour son travail on lui portait un carton contenant 2 ou 3 paniers de blé. Mais un autre pouvait lui porter autre chose. C'était une sorte de dîme qu'on lui versait.

Elle s'occupait du linge d'église, des cierges.

On l'appelait la campanaire³.

E.5 – Dans les maisons on brûlait un cierge lorsqu'il y avait la foudre. Ce n'était pas nécessairement celui de la chandeleur. C'est la femme qui allumait ce type de cierge.

On mettait aussi du rameau béni sur les piquets, en bout de vigne.

Plusieurs témoins ont été interrogés, en particulier Monsieur et Madame Delvalat. Menau, août 1988 (village proche de Port Sainte Marie, au nord de Vianne).

NAROSSE (Landes)

C.15 – La grand-mère de l'un des témoins, vers la début du siècle, disait que toutes les personnes qui assistaient à la messe d'enterrement revenaient à la maison du défunt où les tables et les nappes étaient mises, comme pour un jour de mariage.

C.16 – Tout le monde mangeait mais le curé n'assistait pas au repas. Plus tard, il y a une quarantaine d'années, le nombre de convives était plus réduit. Il comprenait: les voisins qui portaient le cercueil, les deux premiers voisins, le chantre et la famille.

Il n'y a pas de "repas type"; on mangeait parfois de la poule. A la fin du repas, le premier voisin se levait et, invitait l'assemblée à réciter une prière pour le défunt.

Le premier voisin portait et porte toujours la croix de l'église, le jour des obsèques.

De nos jours, quand les Pompes funèbres de Dax n'interviennent pas, c'est le menuisier ou le charpentier qui fournit le cercueil et fait la mise en bière. Les voisins s'organisent pour porter le cercueil de la voiture du charpentier jusqu'à l'église. Ce sont là les habitudes des familles paysannes ou d'anciennes familles du village. La modification des liens de voisinage et l'arrivée de nouvelles familles qui travaillent à Dax, ont amené l'intervention des Pompes Funèbres.

Autrefois, le transport du cercueil de la maison du défunt à l'église, se faisait avec un corbillard. Un joli cheval noir et patient, de la commune (c'était souvent le même), conduit par son propriétaire, tire le corbillard garni de tentures noires. Le père de l'un des témoins l'a souvent fait avec sa mule. Le dos du cheval était également recouvert d'une toile noire.

Dans un village voisin, en 1945, le corbillard était tiré par deux hommes et d'autres hommes poussaient derrière.

C.3 – La levée du corps se faisait généralement à 8 heures 30; le prêtre se rendait sur les lieux avec deux enfants de chœur. Tous ceux qui allaient à l'enterrement venaient en premier à la maison du défunt, même si elle était éloignée. On y allait à pied.

De nos jours, le prêtre ne fait plus la levée du corps, mais à Sauniac, au village voisin, il le fait.

C.4 – Vers 1965, le corbillard, tiré par le cheval, a été remplacé par une camionnette bâchée qui appartient à un jardinier.

B.13 – Le soir, il fallait veiller le corps. Quatre hommes du voisinage passaient une partie de la nuit dans la chambre du défunt: deux restaient de 20 heures à minuit et deux autres, de minuit au matin.

B.1 – Le premier voisin est celui qui habite à côté de notre maison. Il doit être devant chez nous; la direction de l'église n'intervient pas ici.

C.9 – Pendant l'enterrement, le cercueil est placé dans l'enceinte de l'autel, au delà de la Table sainte.

De nos jours il n'y a plus de Table sainte et les chaises ont été remplacées par des bancs.

C.4 – Pour transporter le cercueil, du corbillard à l'église, on le place sur un brancard porté par quatre voisins.

A la fin de l'enterrement la famille recevait les condoléances, à l'extérieur de l'église. Cela se fait rarement de nos jours.

C.15 – La famille et ceux qui assistent au repas servi à la maison, retournent silencieusement, à pied, à la maison.

B.1 – Il existe la notion de premier, de second et même de troisième voisins. La première s'occupe des perdants (la famille du deuil) et va à la messe. Les deux autres préparent le repas d'enterrement.

C.4 – Après la levée du corps, la première voisine donne la croix au premier voisin, puis elle accompagne le premier perdant avec une chandelle (voir plus bas).

Au départ de la maison, le cortège funèbre s'organise ainsi:

- En tête le premier voisin avec la croix.
- Il est suivi de quatre autres voisins qui portent un drap mortuaire.
- Le prêtre et les enfants de chœur.

³) Mot prononcé en gascon, la langue est pratiquée ici.

– Les porteurs de fleurs (avant les fleurs, il y avait des couronnes de perles, jusqu'en 1937, que l'on fabriquait dans une usine à Dax). Dans un village voisin, à Heugas, les voisins confectionnaient, autrefois, eux-mêmes, les couronnes en fleurs naturelles.

– Le corbillard tiré par le cheval.

– Vient le deuil; la première voisine se met parmi les perdants; elle porte un gros cierge béni, éteint, jusqu'à l'église. Ce cierge est pour la communion, il appartient à la maison; il est allumé et mis dans la chambre mortuaire où il reste jusqu'à la levée du corps. Avec ce cierge se trouve de l'eau béni et un rameau. Avec les perdants viennent les gens qui assistent aux obsèques.

B.12 – La levée du corps se fait dans une pièce du rez-de-chaussée. Là, on y fait une sorte de chapelle ardente délimitée par des draps; ce sont des draps ordinaires, blancs, mis en place par les voisins.

C.4 – En revanche, on conservait dans chaque famille un drap spécial, à dentelles, et que l'on mettait sur le cercueil quand il quittait la maison. On le retirait quand on enterrait le cercueil. C'est la première voisine qui le ramenait ensuite à la maison du défunt. Autrefois, ce drap faisait partie du trousseau de la jeune mariée. Le drap mortuaire noir était porté par quatre femmes du même âge que la défunte, si cette dernière était donc une femme; sinon ce sont des hommes qui le portaient. Pour un enfant, ce drap mortuaire était blanc et porté par quatre jeunes du même âge et sexe que le défunt.

Le gros cierge dont on a parlé plus haut était acheté par le communiant après la cérémonie.

A l'église, le cercueil mis en place, la première voisine place ce cierge allumé, sur un chandelier et devant le cercueil.

10 – A moitié messe, la première voisine va chercher ce cierge et le donne au premier perdant; elle l'accompagne jusqu'au curé qui présente une effigie (la figure) du Christ. Ce perdant est ainsi défini: si le mort est un homme, c'est alors un homme de la famille.

Le premier perdant remet le cierge au prêtre; autour de ce cierge il y a une enveloppe attachée avec un élastique et qui contient de l'argent pour cette offrande.

E.2, C.10 – La première voisine vient derrière le premier perdant et, à sa suite, tout le monde suivait, on embrassait le Christ et on remettait une offrande.

Pendant la messe il y avait une quête qui servait à donner des messes à l'intention du défunt. Puis on a cessé de faire cette quête.

Cependant, jusqu'à il y a cinq ou six ans, tout le monde se levait pour aller à l'offrande, la quête ne se faisant plus depuis plusieurs années. La moitié de l'argent collecté lors de cette offrande servait à célébrer des messes, l'autre servait à la paroisse. Le curé faisait savoir à la famille la somme collectée pour les messes mais ne le disait pas aux autres fidèles, lors des messes suivantes.

De nos jours il y a une quête et la moitié des sommes collectées sert à donner des messes; on ne donne pas d'autre argent individuellement.

De nos jours il n'y a plus d'offrande où tout le monde se lève, comme autrefois.

Le cierge de communiant est ramené à la maison. Il n'y avait pas ici de lumière de type "ezko", comme au Pays Basque.

D.13 – Autrefois, à la Toussaint, les gens arrivaient avec des bougies et les mettaient à la Table Sainte. Mais cela ne se fait plus. Il n'y a jamais eu de lumière allumée à des chaises attirées, où se plaçaient les femmes.

C.6 – Les vêtements de deuil

Pour les femmes, l'habit de grand deuil, le jour des obsèques, était la grande voilette pour le deuil des parents ou des enfants. La voilette était un crêpe froncé, noir et cousu à un chapeau. On le faisait faire à une modiste: devant, elle descendait jusqu'au niveau du thorax et derrière jusqu'au bassin.

Pour l'enterrement de la grand-mère, en 1945, les premières perdantes (petites filles et nièces) portaient la grande voilette.

On la portait de six mois à un an (un an pour le décès du mari), puis on prenait le relais avec un "crêpe Georgette" (de 20 à 30 centimètres de large et d'une longueur de 1 mètre à 1,5 m), froncé au niveau de sa fixation latérale sur le chapeau. Il passait devant, au niveau du cou, était repris sur l'épaule gauche et se terminait au niveau du dos. Bien que non première perdante, la témoin l'a porté pour l'enterrement de sa grand-mère.

Avant la seconde guerre mondiale, du moins vers 1930, l'habit de grand deuil était une grande cape noire qui enveloppait tout le corps et laissait apparaître le visage. Cet habit a été porté par la grand-mère de la témoin, pour le décès de sa fille. On revêtait la grande voilette en relais de cette cape au bout d'un certain temps de deuil. Le port de la cape abandonné, c'est la grande voilette qui est devenue l'habit du grand deuil; c'était après la seconde guerre mondiale.

On portait ces habits de grand deuil pendant un an, pour aller à l'église.

Pour les hommes il y avait un brassard noir porté autour du bras de la veste (le témoin l'a porté pour le décès de son père), pendant un an.

Puis, le brassard a laissé place à un tissu noir cousu sur le revers de la veste, au col.

Il y a quelques années, pour les femmes, le signe de deuil et même de grand deuil, était un type de foulard noir, une sorte de mantille épaisse que l'on a remplacée par une mantille noire plus légère. Les femmes étaient encore vêtues de noir. Depuis tout cela est fini.

On mettait la mantille sans être pour autant en deuil. On la mettait pour aller à la messe car il ne fallait pas être tête nue.

C.16 – Le prêtre ne participait pas au repas d'enterrement alors que le chantre y participait.

B.1 – Le premier voisin jouait un grand rôle: il avertissait le prêtre, la sonneuse de cloches, le fossoyeur, le menuisier pour faire le cercueil, le chantre, il allait à la mairie faire l'annonce du décès et avertissait la famille.

En ce qui concerne les frais d'enterrement, le premier voisin payait le chantre, le propriétaire du cheval qui tirait la

charrette et accompagnait l'attelage, il payait le fossoyeur et le curé.

B.5 – On sonnait le glas, une personne avait cette fonction. On ne pouvait pas déterminer, à cette seule sonnerie, s'il s'agissait d'une femme ou d'un homme. Cependant, pour un enfant, la sonnerie était différente.

Le glas retentissait: à l'annonce de la mort et matin, midi et soir, jusqu'à l'enterrement, puis le jour de l'enterrement.

La dame qui sonnait les cloches recevait de l'argent et des vivres: pour un mariage, le parrain la dédommageait sauf s'il était de la commune, car elle passait dans les maisons. Elle ramassait le maïs en novembre: une mesure par famille (soit 20 kg.). A Pâques elle ramassait des oeufs: une douzaine par porte ou alors la valeur d'une douzaine. Jusqu'à, il y a quatre ans (car depuis on a une installation électrique) elle ramassait les oeufs et les vendait; mais elle préfère avoir de l'argent. Cette femme a plus de 66 ans; de nos jours elle range l'église.

C.16 – Après l'enterrement, il n'y avait pas de "repas-type", nous l'avons déjà vu. On mangeait par exemple de la sauce de veau et du fromage, ou de la poule en sauce; les voisins préparaient ce repas. Maintenant on ne fait plus de repas, même pas au restaurant.

E.3. – Il y a, de nos jours une messe de huitaine; mais autrefois?

Il n'y avait pas de messe dite à l'intention du défunt, le ou les trois premier(s) jours suivant l'enterrement.

C.18 – Les enfants non baptisés étaient enterrés dans un endroit précis qui est détruit de nos jours. C'était, au cimetière, un espace triangulaire, contre l'église et où l'on mettait la caisse contenant le corps. On y accédait par des escaliers. Mais on les mettait parfois devant la tombe; on n'ouvrirait pas le caveau. C'est ainsi qu'a procédé un parent d'un des témoins, en 1940, pour l'enfant d'un voisin: à la tombée de la nuit il avait mis le petit cercueil dans un trou qu'il avait creusé durant la journée.

Les petits enfants baptisés étaient enterrés dans le caveau familial.

A.8 – Dans les fermes, où il y avait du bétail portant des cloches (on ne mettait que rarement les cloches) on les enlevait ou bien on les empêchait de sonner.

B.9 – Dans le cercueil, on mettait une sorte de petit oreiller sous la tête. Au fond on mettait de la sciure de son et on y posait le corps enveloppé dans un drap.

B.8 – Le défunt était habillé en costume avec cravate et chaussures. Pour habiller les morts, on avertissait les premier et second voisins quand le mourant était proche de la mort et eux se chargeaient de cette tâche. Il n'y avait personne au village qui était chargé de faire, particulièrement, ce travail.

C.8 – On n'a pas connu de pleureuse.

C.17 – On ne faisait pas de feu devant la maison, au retour des obsèques.

Témoins: Monsieur et Madame Sensacq (67 ans).

VIANNE (Lot et Garonne)

A.1 – Parmi les signes annonciateurs de la mort, il y a le hurlement de chien de nuit et le chant de la chouette.

A.2 – Aucune pratique particulière lors de l'agonie (pas de sonnerie de cloches...).

A.8 – Lors de la mort, on n'avertissait aucun animal.

Dans le temps, il y avait au village une femme qui s'appelait Trésia (Thérésia), elle vivait dans une maison à côté de l'église et elle remplissait un certain nombre de fonctions avec la vie religieuse. Parmi ces dernières:

- Elle sonnait les cloches de l'église. En particulier elle sonnait les angélus, le glas et contre l'orage, afin de l'éloigner.

- Elle allait dans des maisons du bourg seulement (pas dans la campagne), pour annoncer la mort de quelqu'un et informer de la date et l'heure des obsèques.

- Au préalable, elle allait voir la famille du mort pour arrêter avec elle cette date et l'horaire.

- Elle faisait les invitations aux obsèques, dans la mesure où la famille lui demandait de le faire.

- A l'église, elle n'avait pas de place fixe; elle se mettait là où il y avait de la place, faisait la quête et plaçait les gens; elle s'occupait des cierges.

- Il semble que cette femme ait fait ces tâches de sa propre initiative. Elle n'était pas payée pour cela.

Elle dépendait entièrement des familles du village. Elle avait les clefs de l'église. Existait-il d'autres femmes comme elle, ayant le même statut et les mêmes fonctions, dans les villages voisins? Il ne semble pas.

A sa mort, elle ne fut remplacée que dans son rôle de sonneur de cloches, par un homme, un émigré italien.

A.7 – Ce n'est pas, à priori, une femme qui ferme les yeux du mort.

B.1 – Il n'y a pas ici (au bourg comme dans la campagne) de hiérarchie dans le voisinage. Il n'existe pas, par exemple, de "premier voisin". Les voisins d'une maison sont définis en fonction de la distance séparant leur maison d'une maison donnée. Il y a des voisins proches et lointains. Ce voisinage est mobilisé à des degrés divers au moment de la mort. Tout dépend en fait de l'état des relations qui existent entre les familles; ces dernières ne sont pas tenues de mettre un terme, au moins provisoire, à leurs disputes éventuelles, à l'occasion de la mort.

Le lien de voisinage, à cette occasion, s'exprime surtout par la fréquence et la durée des visites à la famille en deuil. Une visite dure entre 30 minutes et plus d'une heure; tout dépend de l'état des relations entre les familles. Les meilleurs voisins et les amis se mettent à disposition de la famille. Ils se conforment aux souhaits de la famille: font des commissions, des achats...

B.2 – En théorie, la famille ne sort pas de chez elle. Des voisins viennent aider pour les travaux domestiques; ainsi, s'il y a des travaux à faire dans les champs, ce sont des voisins qui les feront. Les animaux sont tenus fermés également, et, en principe, c'est la famille qui s'en occupe.

La cuisine et autres travaux domestiques sont assurés par la famille, mais des voisines peuvent venir aider "par solidarité".

B.4 – La famille aménage la chambre du mort.

Elle met un joli drap brodé sur le corps, replié au niveau de la poitrine. Ce drap ne faisait pas partie du trousseau de

la mariée; ce n'est pas un drap particulier. Dans un cas, les témoins ont vu un drap posé sur le bois du lit, en arrière du mort; mais il n'y a ici aucune tradition de décoration avec des draps.

A la tête du lit, on dispose une petite table avec, sur un napperon, une assiette contenant de l'eau bénite, une branche de rameau, on y place un crucifix et un ou deux cierges. Certains disposent cela au pied du lit.

Il n'y a pas de verdure ou de fleur sur le lit. Mais les visiteurs amenaient souvent un petit bouquet et le posaient sur le lit. La famille le mettait ensuite de côté; toutes ces fleurs étaient portées à l'église le jour de l'enterrement. Elles étaient posées sur la charrette ou tenues à la main; posées autour du cercueil, à l'église, puis mises sur la tombe.

B.3 – On ne brûle rien ayant appartenu au mort, ou qui soit en relation avec la mort.

B.4 – On ferme portes et fenêtres de la maison. On voile les miroirs de la chambre et on arrête les pendules. La maison est réouverte au retour des obsèques; les volets seront simplement entr'ouverts, pour que l'aération se fasse.

B.5 – On sonne le glas. Dès l'annonce de la mort, on donnait le glas, ou bien on attendait le prochain angélus pour le faire. La sonnerie n'est pas la même selon que le mort est un homme ou une femme; pour l'enfant elle était spéciale.

- Pour un homme: des séries de coups rapprochés entrecoupées de séries de trois coups séparés.

- Dans le cas d'une femme: les séries sont entrecoupées de séries de deux coups.

On sonnait le glas tous les jours, aux trois angélus: 7 heures, midi, 6 heures.

B.8 – On lavait les morts avec de l'eau, du savon et de l'eau de Cologne ou quelque parfum. Le coiffeur venait raser les hommes.

Le mort avait ses beaux habits. Les hommes pouvaient avoir des chaussures aux pieds souvent il étaient en chaussettes; on ne leur mettait guère le béret. Ce travail est traditionnellement fait par des femmes, des voisines. Quelqu'un de la famille pouvait participer, mais pour "aider" seulement.

B.10 – Le menuisier avait été averti de la mort, par la famille ou par des voisins ou amis. Il prend les mesures du mort et fait le cercueil.

C'est lui qui met le mort en bière avec un apprenti, ou, à défaut, avec un voisin qu'il requiert pour cela. En principe la famille est écartée au moment de cet acte, bien qu'elle puisse y assister. Le couvercle est ensuite vissé (aussi loin qu'on se souvienne, on ne le clouait pas).

Ceci est la seule intervention du menuisier au moment du rituel funéraire. S'il est voisin, parent ou ami du mort, il ne sera qu'un participant "ordinaire" des autres parties du rituel.

Le cercueil est descendu dans une pièce proche de l'entrée. Il est laissé là tel quel, dans une pièce qui n'est pas décorée pour l'occasion.

C.1 – Le mort était conduit à l'église par les chemins "habituels". Il n'y a pas ici, y compris dans la campagne, de notion de "chemin de la maison", appartenant en propre à celle-ci.

C.4 Le cortège funèbre

En tête marche le curé accompagné d'au moins deux enfants de chœur qui étaient requis pour la circonstance. L'un d'eux portait la croix de l'église (que l'on n'amenaient jamais dans la maison du mort dans la période précédant les obsèques), un autre portait un encensoir ou de l'eau bénite.

L'un des voisins portait, sur sa charrette, le cercueil que l'on pouvait recouvrir du drap mortuaire, conservé à l'église. C'est du corbillard que pendaient 4 cordons que des amis ou voisins tenaient (personnes désignées par la famille). Le corps était ainsi porté jusqu'à la porte même de l'église. Là, des amis ou voisins, désignés par la famille, chargeaient le cercueil sur leurs épaules et le portaient jusqu'au catafalque mis devant la Table Sainte, dans la nef. Ces mêmes personnes porteront à nouveau le corps, au cimetière, pour le mettre en fosse. Aucun membre de la famille n'aurait porté le mort, on disait que: "cela portait malheur" à ses membres.

En arrière de la charrette marchent les femmes du deuil, si le mort est une femme, sinon les hommes du deuil. Ils peuvent être sur deux à quatre rangs, il y a à ce niveau un "certain désordre". On peut voir ici, éventuellement, des amis ou voisins très proches, se mélangeant avec la famille.

Derrière la proche parenté en deuil marchent: la parenté éloignée, les amis, voisins et gens du village. Cette "queue" de cortège grossit au fur et à mesure que l'on s'approche de l'église, les gens attendant en chemin.

Beaucoup de ces gens iront à la messe, mais un bon nombre s'en dispensera. En effet, il était bien plus important d'accompagner un mort à sa tombe que d'assister à la célébration religieuse de ses funérailles. C'était un honneur d'accompagner un mort; les hommes, au café, attendaient alors la fin de la messe. Cette disposition du cortège était la même au bourg lui-même. La seule nuance étant qu'il y eut très tôt, ici, un corbillard municipal (que l'on garait dans une cabane du jardin public) et un drap funéraire. Dans la campagne, du temps où le transport se faisait en charrette, cette dernière n'était pas décorée et les animaux qui la tiraient n'avaient aucun signe particulier.

C.6. – Les vêtements de deuil

- Les femmes: elles étaient habillées de noir et avaient un chapeau du bord duquel pendait un lourd voile de crêpe leur descendant jusqu'au niveau de la poitrine. Dans les familles les plus aisées, les femmes avaient des gants noirs, des bas noirs et des sacs à main noirs; mais toutes n'en n'avaient pas, loin de là.

- Les hommes: ils avaient un habit sombre (mais il n'existait pas d'habit "clair" à ces époques), chemise blanche et cravate noire; certains avaient des gants, des chapeaux feutres et un crêpe sur la manche, puis, plus tard, sur le revers du veston.

- Les enfants: on ne les amenait pas aux enterrements, ou alors il fallait qu'ils aient fait la communion solennelle; on les plaçait chez des voisins ou dans les familles.

Tous ces participants n'avaient rien dans les mains, en principe (ni missel, ni chapelet). Une femme enceinte pouvait faire partie d'un cortège funèbre.

C.9. – Emplacement des assistants à la cérémonie à l'église:

Le cercueil est mis contre la Sainte Table, recouvert du drap mortuaire. Il est encadré de quatre cierges, à chaque

angle; les gens riches pouvaient en mettre plus. Ces cierges, dans le temps, étaient achetés à l'épicerie-droguerie du village, par Trésia. La famille la remboursait par la suite. Ces cierges étaient laissés à l'église et le prêtre les utilisait à sa convenance.

Les femmes du deuil étaient devant, à gauche (en regardant l'autel), les hommes du deuil étaient à droite. Les autres femmes étaient "à leur chaises habituelles"; certaines pouvaient se joindre (avec leurs chaises) à la famille. Les hommes se mettaient "là où il y avait de la place, comme ça venait".

C.12 – Tout le monde allait au cimetière (qui n'est pas autour de l'église ici), pour assister à l'ensevelissement, y compris la famille.

À la fin de cette cérémonie, la famille se plaçait à côté du portail du cimetière pour recevoir les condoléances: les gens passaient et serraient la main, certains "entouraient" un peu plus la famille.

C.10 – Lors de la messe il y avait une quête au cours de laquelle on collectait l'argent avec lequel le prêtre célébrerait les messes pour le mort. En fait, on ne savait jamais la somme recueillie et à combien de messes le défunt avait droit; on faisait confiance au curé.

En aucune circonstance on n'offrait, ici, de messe pour les morts, lors des obsèques ou des visites effectuées dans les maisons.

Lors de "l'offrande", les gens se rendaient en procession pour embrasser un crucifix tenu par le prêtre, à la Sainte Table; crucifix qu'il essayait à chaque fois. On ne donnait pas d'argent à cette occasion.

C.17. – Les témoins citent le cas d'une famille très pieuse où, au retour du cimetière, les membres de cette famille sont allés prier dans la chambre du mort, sans bougie.

C.16 – Il y avait le repas d'enterrement. Le menu type était: morue et haricots (ou alors, pommes de terre bouillies); vin rouge et café avec, éventuellement, liqueurs. Qui était invité à ce repas? 10 à 20 personnes au plus; ce repas revêtait un caractère intime. Il y avait là la famille venue de loin et, éventuellement des voisins. Le curé n'était pas invité d'office, ni le chantre (dans le temps il y en avait un, il chantait gratuitement).

C'était les voisines qui préparaient ce repas. La famille remboursait tous les achats qu'elles faisaient à cette occasion. Une ou deux voisines faisaient le service.

De la même manière qu'il n'y avait pas de pratique spéciale avant de commencer le repas (sauf le cas exceptionnel mentionné plus haut), il n'y en avait pas à la fin. En particulier il n'y avait pas de prière de fin de repas.

Obsèques d'enfants

Pour les obsèques d'une fille, les filles sont en blanc avec une couronne de fleurs blanches. Elles pouvaient être dans leurs habits de communiantes. Les petits garçons n'étaient pas habillés de blanc; ils n'avaient pas non plus de pantalons blancs.

D.1 – Le cimetière est hors des limites anciennes du village (le village est une bastide du XIII^{ème} siècle); le vieux cime-

tière entourait l'église. On y voit encore des tombes postérieures à l'église romane, contre le mur sud. Le ruissellement le long des murs de l'édifice activait la décomposition des corps dont les restes étaient précipités dans les profondeurs de ces constructions à étages qui affleurent au niveau du sol.

D.11 – Le plan du cimetière est donné plus loin, ainsi que les commentaires qui s'y rapportent. Il y a des allées régulières et des parcelles. Il n'y a pas de banc. Lors de la mort, la famille ou un voisin avertissait, dans le temps, un homme qui voulait bien creuser les fosses. Il n'était pas fossoyeur pour autant. La famille le payait pour ce travail.

D.15 – Le cimetière est peu fréquenté mais il est bien entretenu. Il est surtout visité à Toussaint et abondamment fleuri.

D.12 – La vente de la maison n'a jamais entraîné celle de la tombe.

D.13 – À l'église, les femmes (et non les hommes) avaient leurs chaises souvent marquées des initiales de leur nom, parfois, même, le nom en entier y figurait. Ces chaises pouvaient être à des places "habituelles" mais non fixes. En effet, les femmes pouvaient se mettre, à priori, où elles voulaient, pourvu qu'elles amènent leurs chaises avec elle. Trésia, dont il a été question plus haut, surveillait ces chaises et faisait en sorte qu'elles restent libres pour les familles à qui elles appartenaient.

Les places habituelles des femmes dans l'église ne correspondaient pas à des emplacements définis par des liens de voisinage; il en est de même pour la disposition des tombes au cimetière.

E.5 – Il n'y avait pas ici, aussi loin que l'on se souvienne, de rites particuliers avec des cierges de catégorie différente. En particulier le cierge de la Chandeleur, utilisé contre l'orage, ne servait pas à la mort.

B.13 – Le mort était accompagné d'une petite veilleuse, sorte de lampe à huile. Le mort était veillé surtout par les femmes de la famille ou des voisines. Cette veillée se faisait toujours dans une autre pièce que celle où était le mort.

Durant ces veillées on discutait surtout.

Aucune bougie ne brûlait auprès du mort; on avait peur d'altérer le corps.

E.1 – Le deuil durait plus ou moins longtemps selon le lien que l'on avait avec le mort. Le grand deuil était strict surtout pour les femmes; ces dernières étaient entièrement vêtues de noirs. Les trois premiers mois la femme avait son visage entièrement caché par le voile de crêpe; trois mois plus tard, elle pouvait dégager son visage en repoussant le voile dans son dos. Plus tard, elle ne portait qu'un simple foulard noir. Pour le reste, la femme avait un manteau noir, qui était souvent un "cache misère". Certaines, les plus fortunées, avaient une toilette adéquate (gants, sacs à main noirs...). En principe on faisait teindre ou on se faisait faire le manteau de deuil.

Les hommes avaient essentiellement le brassard ou le ruban de crêpe noir, sur leur veston, et une cravate noire.

E.6 – Autrefois, il n'y avait pas d'histoire de "revenants" qui étaient particulièrement connues. C'est là un thème qui semble n'avoir eu qu'un faible intérêt.

Témoins: Monsieur et Madame Laffargue, Vianne.

Ce témoignage parle de pratiques suivies jusqu'à l'entre-deux guerres. par la suite, elles se sont altérées et sont, de nos jours, perdues.

Le questionnaire n° 1 a été utilisé. Des questions sont restées sans réponse car les thèmes abordés étaient inconnus des témoins.

Données complémentaires

Le mort est exposé sur le lit, les bras par dessus le drap et tenant dans ses mains un chapelet.

Dans chaque maison il y a un petit crucifix (qui n'a pas de nom particulier) et que l'on met, au moment de la mort, sur une table, avec l'eau bénite, le rameau et le cierge.

Il n'existait pas de confrérie au village.

Les enfants portaient le cercueil des enfants; ce fut au moins le cas pour une petite fille.

Lors de la levée du corps, curé et enfants de chœur arrivaient en tenue. Dans la maison, à côté du cercueil, il n'y a, en principe, que la stricte famille. Les autres personnes attendent dehors. Quel que soit le temps qu'il fait, on part; on utilisera des parapluies si nécessaire. On n'attend pas.

Les "Pompes funèbres" du village voisin (Lavardac), interviennent au village depuis les années 1940-1950.

En ce qui concerne Trésia, les témoins l'ont toujours connue; elle est morte dans les années 1950. Elle ne s'occupait pas du cimetière. Outre les fonctions citées plus haut, on notera: I) qu'elle s'occupait de l'entretien de l'église et en particulier du linge d'église; II) c'est elle qui donnait le drap mortuaire. Elle n'avait pas de tenue particulière, elle était toujours vêtue de sombre; elle ne changeait pas de tenue pour des obsèques.

Elle n'avait pas de titre particulier. A son époque il y avait aussi un sacristain à l'église; ils se partageaient des rôles mais les témoins ne peuvent préciser d'avantage.

Elle s'occupait de la décoration de l'église. Elle fleurissait les autels. Par exemple, quand une femme était enceinte elle venait à l'église porter un bouquet à la Vierge. On le donnait à Trésia, c'est elle qui le plaçait.

Les témoins signalent que lorsque'elle faisait les annonces de la mort dans le village, elle pleurait beaucoup. Mais c'est parce qu'elle avait une nature sensible; il n'y avait pas de tradition de "pleureuse" dans ce pays.

Cette femme était veuve et sa famille était aisée. Elle ne vivait pas de dons des familles du village. Elle est enterrée dans un caveau qui est dans sa propriété familiale.

A sa mort, cette femme ne fut pas remplacée. L'annonce de la mort continua d'être faite par des femmes, à la demande des familles et moyennant rémunération.

Le cimetière de Vianne est situé au nord du village, hors des remparts, à quelques centaines de mètres de l'église romane. Fermé par de hauts murs, on y accède par un portail. L'intérieur comprend deux grandes zones où sont groupées les tombes: I) le long du mur de clôture; II) dans quatre secteurs définis par les allées qui convergent sur la grande croix de pierre centrale. Dans la première zone les tombes sont perpendiculaires au mur; dans chaque secteur, seules les rangées les plus intérieures et les extérieures qui leur sont

parallèles, ont des tombes orientées est-ouest; les morts regardant l'est parfois, selon les rangées.

Il subsiste, dans ce cimetière, de rares sépultures de type traditionnel; I) monument dressé constitué par une grande stèle rectangulaire surmontée d'une croix, le tout en pierre avec divers types de moulures etc.; II) plate-tombe en pierre à ras du sol. On trouve aussi une tombe constituée par un simple tumulus de terre, fleuri et surmonté d'une croix de bois peinte en marron. Les autres tombes sont des caveaux qui s'échelonnent de la fin du siècle dernier à nos jours; parallèlement leur vulgarité gagne en importance.

Jusqu'à ces derniers temps le cimetière était isolé. Depuis peu on a construit des maisons, en face, de l'autre côté de la route.



Fig. 34. Détail d'une tombe (le couvercle de pierre n'existe plus). Vianne (Lot et Garonne).